

Séminaire « La ville juste », ED 483 Sciences Sociales

coordonné par Natacha Coquery (historienne)



Mardi 10 novembre 2015, 13h-18h

(ISH, 14 av. Berthelot, Lyon, salle Elise Rivet)

Séance préparée par Manuel Appert, Natacha Coquery, Christian Montès et Valérie Sala Pala.

La séance sera divisée en deux moments :

1/ des interventions puis une discussion sur la question « Comment essaie-t-on de corriger les inégalités en ville ? » avec un géographe, une sociologue et un philosophe

pause

2/ une discussion avec les doctorants pour concevoir les deux séances suivantes.

Philippe Gervais-Lambony, géographe, université de Paris Ouest Nanterre La Défense, membre de l'Institut universitaire de France, UMR 7218 LAVUE, rédacteur en chef de la revue *Justice Spatiale / Spatial Justice* : « Petites histoires de conflits dans l'espace urbain sud-africain : quelles injustices, quelle justice? ».

Marie-Christine Cerrato Debenedetti, sociologue, chercheuse associée, Aix Marseille Université, CNRS, IREMAM UMR 7310 : « La territorialisation d'une injustice sociale, le cas des discriminations ethno- raciales en France ».

Henry Dicks, philosophe, chercheur postdoctorant IMU (Intelligences des mondes urbains), Institut de recherches philosophiques, Université de Lyon, VIBIOM – La Ville Biomimétique : Théorie, Risques, Applications : « La justice dans la ville biomimétique ».

Résumés

A travers des études de cas ponctuelles dans la région de Johannesburg (Ekurhuleni), la présentation vise à montrer comment les théories de la justice peuvent éclairer des situations urbaines concrètes, permettre de comprendre mieux les arguments échangés par les différents acteurs en conflit, arguments pourtant tous fondés sur la revendication à plus de justice. Dans le contexte particulier de l’Afrique du Sud, où l’héritage spatial de l’apartheid est simple à identifier comme injuste et où les politiques publiques se donnent le but de « réparer », la complexité de la mise en œuvre dans l’espace de plus de justice est particulièrement criante.

En France, la reconnaissance officielle du problème des discriminations raciales date de 1998. Dès 1999, le local a été désigné par des programmes nationaux et européens comme le laboratoire de l’action publique, aujourd’hui encore l’action publique dite de lutte contre les discriminations est essentiellement inscrite dans la politique de la ville. La territorialisation de l’action publique est un mode de gestion de plus en plus répandu pour des questions jugées transversales et complexes ou qui demandent des modes d’intervention au plus près du terrain. Mais ce qui est valable pour d’autres politiques sociales pose ici question, la territorialisation n’est-elle pas une façon de se défaire du problème et de sa gestion ? Les discriminations ethno-raciales viennent interroger la Nation : ce qui fait communauté, qui entre dans cette communauté, qui en est exclu, et quels moyens met en œuvre la communauté nationale pour assurer entre ses membres l’égalité dont elle se réclame. À partir d’exemples et d’analyses issus d’observations de terrain, nous développerons l’idée, qu’en matière de lutte contre les discriminations, la gestion territoriale fut une façon d’esquiver le problème, tout en valorisant des initiatives limitées qui ne remettaient pas en cause l’interprétation conservatrice du modèle républicain d’intégration.

Depuis la publication de *Biomimicry : Innovation inspired by Nature* de J. Benyus en 1997, le biomimétisme a connu un succès important, d’où l’ambition de plus en plus discutée de faire travailler ensemble des urbanistes et des écologues pour imaginer des villes entières qui imitent ou s’inspirent de la nature. De façon générale, le modèle naturel qui domine dans ce contexte est l’écosystème et plus précisément la forêt : « imaginer un bâtiment comme un arbre, une ville comme une forêt », écrivent M. Braungart et W. McDonough (2002, voir aussi Schuiten 2010). Or, même si cette approche ouvre énormément de nouvelles possibilités techniques, comme par exemple les fermes verticales que propose D. Despommier (2011), force est de constater qu’elle se limite pour l’instant au carrefour entre la technique et les sciences naturelles. Tout ce qui relève des sciences humaines – et de fait aussi la question de la justice – n’a pas encore été abordé, comme si on peut penser la ville biomimétique de demain sans tenir compte de l’histoire, de la politique, de l’anthropologie ou de la philosophie.

Cette communication se déroulera en deux temps. Dans un premier temps, j’adopterai une perspective historique pour montrer que l’urbanisme aussi bien que la politique moderne sont basés sur une approche que l’on peut appeler « anthropomimétique ». Que ce soit en philosophie politique (Hobbes, Locke, Rousseau), ou en urbanisme (De Cerdà, Geddes, Le Corbusier), la *polis* moderne a été pensée d’après l’analogie ou le modèle du « corps humain » (Illich 2005). En philosophie politique, il s’agissait de penser le passage d’un « état de nature », composé d’individus, à leur association juste et légitime en « corps politique » (*body politic*). En urbanisme, en revanche, il s’agissait de penser les dimensions matérielles de cette association, d’où les analogies constantes entre les réseaux hydrauliques et la circulation sanguine, les réseaux de communication et le système nerveux, les parcs et les poumons, les bâtiments et les cellules, l’industrie et les mains... Dans un deuxième temps, je montrerai que l’émergence d’un nouvel imaginaire urbain à l’époque de la transition écologique – la ville comme une forêt – nécessite non seulement une nouvelle pensée *matérielle et urbanistique* mais aussi une nouvelle pensée *humaine et politique*, et, de fait, une nouvelle théorie de la justice.

Bibliographie succincte

Benyus Janine, *Biomimicry: Innovation Inspired by Nature*, New York, Harper Perennial, 1997.

Biomimicry Inc. HOK Inc., *Genius of Biome*, 2011-13

<http://issuu.com/hoknetwork/docs/geniusofbiome?e=3095950/2547879>

Braungart Michael et McDonough William, *Cradle to Cradle: Re-Making the Way we Make Things*, London, Vintage, 2002.

Cerrato Debenedetti Marie-Christine, *Action publique sans problème public reconnu. La lutte contre les discriminations ethno-raciales en France*, thèse de doctorat de science politique, juin 2013, Université Aix Marseille, IEP.

Cerrato Debenedetti Marie-Christine, « Une politique esquivée : la lutte contre les discriminations ethnoraciales », *Migrations société*, 2014, vol. 26, n° 155, p. 153-163.

Despommier Dickson, *The Vertical Farm: Feeding the World in the 21st Century*, New York, Picador, 2011.

Dicks Henry, « De la ville anthropomimétique à la ville biomimétique : les eaux usées, sales et impures dans le nouvel imaginaire de la ville-forêt », *L'Usé, le Sale, l'Impur : Rationalités, Usages et Imaginaires de l'Eau*, EME, 2015 (à paraître).

Gervais-Lambony Philippe, *Nostalgies citadines en Afrique du Sud*, 2012

<http://www.espacestemps.net/articles/nostalgies-citadines-en-afrique-sud/>

Gervais-Lambony Philippe *et alii* (dir.), *La justice spatiale et la ville*, Paris, Karthala, 2014.

Gervais-Lambony Philippe, *L'Afrique du Sud, entre héritage et émergence*, Paris, la Documentation Française, 2012.

Illich Ivan, « H2O : Les Eaux de l'Oubli », *Œuvres Complètes*, vol. 2, Paris, Fayard, 2005.

Schuiten Luc, *Vers une Cité Végétale*, Wavre, Madraga, 2010.